

Politique d'Investisseur Socialement Responsable

Avril 2021

LYXOR
Asset Management
SOCIETE GENERALE GROUP



INTRODUCTION

LYXOR est un groupe de sociétés de gestion d'actifs expert dans tous les styles d'investissement, actif, passif et alternatif. LYXOR crée des solutions d'investissement innovantes afin de répondre aux enjeux de long terme de la gestion de l'épargne. Grâce à ses experts et à sa **tradition d'ingénierie et de recherche**, LYXOR combine quête de performance et gestion du risque.

LYXOR place l'**Investissement Socialement Responsable** au cœur de sa stratégie d'investissement en créant des solutions concrètes tenant compte des **facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance**, afin de **relever les défis du futur**.

A travers ce rapport, LYXOR présente la manière dont au quotidien l'investissement socialement responsable est mis en œuvre.

SOMMAIRE

LYXOR, un investisseur responsable	<u>3</u>
Les engagements et partenariats de LYXOR	<u>4</u>
Un écosystème au service du déploiement de l'ISR chez LYXOR	<u>7</u>
Concevoir des solutions innovantes intégrant des critères ESG	<u>11</u>
Agir en tant qu'actionnaire engagé et responsable	<u>22</u>
Intégrer l'ESG au cœur de notre modèle	<u>26</u>
Les publications relatives aux activités ISR de LYXOR	<u>29</u>

LYXOR, UN INVESTISSEUR RESPONSABLE

Convaincue des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels la société civile doit faire face, LYXOR a défini – en ligne avec son adhésion, depuis de nombreuses années, aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies, une **politique d'investisseur responsable**.

Cette politique présente les valeurs et les pratiques établies par notre organisation afin d'intégrer les questions ESG dans ses différentes solutions d'investissement. Ses principaux objectifs sont :

- Prendre en compte les **risques** de durabilité et les **opportunités** résultant de l'**analyse extra-financière** des entreprises,
- Investir pour avoir un **impact positif sur l'intégration sociale, environnementale et de la gouvernance** des entreprises,
- **Influencer les entreprises** afin qu'elles adoptent des pratiques plus durables.

Dans le cadre de sa politique d'investisseur responsable, LYXOR articule ses engagements autour de **trois piliers**:

1

Concevoir des **solutions innovantes** intégrant des critères ESG

2

Agir en tant qu'**actionnaire engagé et responsable**

3

Intégrer l'**ESG au cœur de son modèle**



Conjointement à l'intégration des critères ESG dans sa stratégie d'investissement, à sa politique d'engagement actionnaire, LYXOR prend en compte les enjeux climatiques comme partie intégrante de sa politique d'investissement responsable et les présente dans sa **politique climat** disponible [ICI](#).

INTEGRATION DES RISQUES DE DURABILITE

L'intégration des risques de durabilité par la Société de Gestion dans ses processus de décision d'investissement repose notamment sur les pratiques décrites dans la présente politique.



Le terme « Risque de Durabilité » désigne un événement relatif à l'environnement, le social ou la gouvernance (ESG) qui, s'il se produit, pourrait avoir un impact négatif, réel ou potentiel, significatif sur la valeur des investissements réalisés par le fonds. Les risques de durabilité peuvent représenter un risque en soi ou avoir un impact

sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à ces risques, tels que (mais sans s'y limiter) les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. L'évaluation des risques liés à la durabilité est complexe et peut être fondée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou autrement sensiblement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Les risques de durabilité sont liés, mais sans s'y limiter, aux événements liés au climat résultant du changement climatique (ou risques physiques) ou à la réaction de la société au changement climatique (ou risques de transition), qui peuvent entraîner des pertes imprévues qui pourraient affecter les investissements et la situation financière du fonds. Des événements sociaux (p. ex. inégalité, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou des lacunes de gouvernance (p. ex. violation importante récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également se traduire par des risques de durabilité.

En mettant en œuvre des politiques d'exclusion vis-à-vis des émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées sur certaines stratégies, la Société de Gestion vise à atténuer les Risques de Durabilité. En outre, lorsqu'un fonds suit une approche extra-financière, par la mise en œuvre du processus d'investissement ESG (y compris, mais sans s'y limiter, la sélection, la thématique ou l'impact), le risque de durabilité tend à être considérablement réduit ou atténué. Dans les deux cas, veuillez noter qu'aucune assurance ne peut être donnée que les risques de durabilité seront totalement supprimés.

LES ENGAGEMENTS ET PARTENARIATS DE LYXOR

LYXOR est signataire des **Principes pour l'Investissement Responsable** sous l'égide des Nations Unies (www.unpri.org), et s'engage ainsi à respecter les 6 principes suivants :

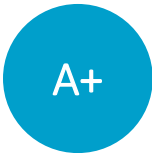


Les 6 engagements de LYXOR en tant que signataire des PRI

1	2	3	4	5	6
Nous intégrerons les questions ESG à nos processus décisionnels et d'analyse des investissements.	Nous serons des actionnaires actifs et intégrerons les questions ESG à nos politiques et procédures en matière d'actionnariat.	Nous demanderons, autant que faire se peut, aux entités dans lesquelles nous investissons de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.	Nous encouragerons l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements.	Nous coopérerons pour améliorer l'efficacité de notre mise en œuvre des Principes.	Nous rendrons chacun compte de nos activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes.

Notation 2019 de LYXOR

AUM	Module Name	Your Score	Your Score	Median Score
	01.Strategy & Governance	A+		A
Direct & Active Ownership Modules				
10-50%	10. Listed Equity - Incorporation	A+		A
10-50%	11. Listed Equity - Active Ownership	A		B
10-50%	12. Fixed Income - SSA	A		B
<10%	13. Fixed Income - Corporate Financial	A		B
<10%	14. Fixed Income - Corporate Non-Financial	B		B

A+

Depuis 2017, LYXOR a obtenu la notation de A+ dans la catégorie Stratégie et Gouvernance des UN-PRI

Les engagements en faveur du climat



LYXOR a rejoint le programme de partenariat de l'initiative **Climate Bond** (CBI) afin de démontrer sa détermination à contribuer aux investissements bas carbone. Dans cette optique, LYXOR et CBI ont dévoilé un [rapport détaillé](#) sur le marché des obligations vertes françaises.



En tant qu'investisseur dans le marché des obligations vertes, LYXOR est adhérent aux **Green Bond Principles**, qui déterminent les modalités d'émission des obligations vertes contribuant ainsi à l'intégrité du marché. Les GBP fournissent des conseils aux émetteurs sur les éléments clés impliqués dans le lancement d'une obligation verte crédible; ils aident les investisseurs en assurant la disponibilité des informations nécessaires pour évaluer l'impact environnemental de leurs investissements dans les obligations vertes; et ils aident les preneurs fermes en faisant évoluer le marché vers des divulgations standard qui faciliteront les transactions.



LYXOR a rejoint en 2018 le **Climate Action 100+**, initiative internationale visant à mobiliser et engager des émetteurs de gaz à effet de serre afin de conduire la transition énergétique et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Par le biais de Climate Action 100+, LYXOR cherche à obtenir l'engagement des entreprises, et plus précisément des conseils d'administration et de la direction, à fournir des informations plus complètes conformément aux recommandations finales du groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (TCFD).



En 2020, LYXOR est devenu signataire du **CDP**. Le CDP investor initiatives (Ancien Carbon Disclosure Project) est une organisation à but non lucratif d'origine britannique, lancée en 2000, son objectif est de s'engager auprès d'entreprises afin de les inciter à divulguer et à gérer les problèmes relatifs au changement climatique, afin de créer un investissement durable pour leurs actionnaires. Le CDP vise à valoriser les efforts réalisés en matière de diminution d'impact carbone. Elle veut inciter les investisseurs, sociétés et villes à « faire le nécessaire rapidement pour construire une économie réellement durable » grâce à la mesure et à la compréhension de leur impact environnemental.



En 2020, LYXOR supporte publiquement la **TCFD**. Initiée en 2017, elle encourage les organisations à communiquer sur la façon dont elles gèrent les risques liés au climat selon 4 piliers : gouvernance, stratégie, gestion du risque, et indicateurs & objectifs. Ce soutien s'inscrit dans la continuité des engagements de LYXOR pour participer à la lutte contre le changement climatique.

Les engagements au sein d'associations professionnelles



LYXOR est membre d'associations professionnelles (**AFG**, **EFAMA**) afin de participer à des discussions menées au niveau national et européen, via des groupes de travail dédiés sur l'investissement responsable.



LYXOR participe également aux comités techniques et groupes de travail suivants de l'Association Française de Gestion d'actifs (**AFG**) :

- Comité Investissement Responsable
- Comité Gouvernance d'entreprise

Les partenariats de recherche académique

LYXOR a rejoint plusieurs chaires académiques dont l'objectif est de promouvoir une recherche académique de très haute qualité sur la gestion et la construction de portefeuille. L'idée est de tisser des liens entre les universités et l'industrie de la gestion d'actifs.



LYXOR est membre de la chaire **Finance Durable et Investissement Responsable** dont les travaux ont notamment contribué à faire émerger de nouveaux modèles de valorisation qui tiennent compte des conséquences environnementale et sociale des actions des entreprises dans le long terme. Elle est co-dirigée par Sébastien Pouget (**Université Toulouse 1 Capitole**, **IDeI-TSE** et **IAE**) et Patricia Crifo (département d'économie de l'**Ecole Polytechnique**), et s'appuie sur les compétences d'équipes de chercheurs hautement qualifiés et jouissant d'une réputation internationale.



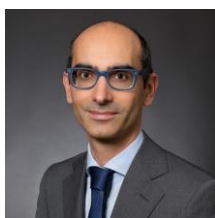
En 2015, LYXOR a lancé en partenariat avec le pôle **House of Finance** de l'**Université Paris-Dauphine**, une initiative innovante en matière de Recherche : la « Research Academy ».

UN ÉCOSYSTÈME AU SERVICE DU DÉPLOIEMENT DE L'ISR CHEZ LYXOR

Une équipe ISR dédiée créée en 2015

LYXOR dispose d'une **équipe ISR dédiée**, qui détermine et est en charge de l'application de la politique ISR. L'équipe centralise l'ensemble des sujets liés à l'ESG/ISR, et représente LYXOR dans le processus de diligence en soutien des équipes de Risques, Gestion, Vente, Marketing et Relations Clients.

L'équipe ISR compte six membres (professionnels de l'Investissement Responsable) dont quatre analystes ISR et un(e) stagiaire. L'équipe ISR est sous la responsabilité de Florent DEIXONNE et est intégrée au Secrétariat Général.



Florent Deixonne

Responsable de
l'Investissement
Socialement
Responsable



Sandra Martin

Analyste ISR, en
charge de l'évaluation
des risques ESG et
Climat



Mouad Haddioui

Analyste ISR, en charge
de l'intégration ESG au
sein des processus
d'investissement



Paul Marouzé

Analyste ISR, en
charge des activités de
vote et d'engagement



Déborah Slama Yomtob

Analyste ISR, en charge
des activités de vote et
d'engagement



Tuyen Doan

Analyste Climat



Stagiaire

Gouvernance

Le responsable de l'équipe ISR de LYXOR rapporte directement :

- Chaque semaine au Secrétaire Général de LYXOR, membre du comité exécutif de LYXOR,
- Chaque semestre, au comité exécutif de LYXOR dont fait partie le Président de LYXOR, sur ses activités et la mise en œuvre de la stratégie d'investissement responsable.

Le responsable de l'équipe ISR est également membre :

- Du Comité Responsable (CORESP) du Groupe Société Générale,
- Du Comité Responsable (CORESP) de la Business Unit,
- Du Comité de direction RSE du Groupe Société Générale.

L'équipe ISR dispose par ailleurs de **relais en interne** notamment dans les équipes de Gestion, Ventes, Marketing, Analystes Multi Gestion, Recherche ainsi que les équipes Risques.

En outre, un **comité de gouvernance** semestriel supervise et valide la déclinaison de la politique de vote et d'engagement. Ce comité est composé des membres suivants : Responsables des Investissements (CIO), Secrétaire Général, Responsable du département Solutions d'Epargne, Responsable des Affaires Juridiques, Responsable de la Conformité (RCCI), Responsable de l'Investissement Socialement Responsable, Analyste ISR.

Le rôle du comité comprend les décisions suivantes :

- Évolution de la politique de vote,
- Évolution du champ d'application de la politique de vote,
- Évolution de la politique d'engagement,
- Potentiels conflits d'intérêts.

Enfin, un **comité stratégique climat** supervise et valide la déclinaison de la stratégie Climat de LYXOR. Ce comité, présidé par le Président de LYXOR, est composé notamment des membres suivants : Secrétaire Général, Responsable ETF et Gestion Indicielle, Directeur de SG29, Responsables des Investissements, Responsable du département Solutions d'Epargne, Responsables Vente et Relation Clients, Responsable de l'Investissement Socialement Responsable, Responsable des Risques, Responsable de la Conformité, Responsable de la Communication.

Le comité stratégique climat (i) Analyse la correcte implémentation des engagements passés relatifs aux aspects climatiques , (ii) Discute et valide les orientations climatiques à venir.

Le schéma présenté ci-après présente la gouvernance générale de LYXOR liée à l'Investissement Socialement Responsable et au Climat.

Conseil de Surveillance

Approuve les grandes orientations de la Société
en matière de politique RSE

Organe de Direction⁽¹⁾

Valide et supervise la stratégie ISR et Climat de LYXOR

Comité Exécutif

Pilote les décisions stratégiques ISR
et Climat

Comité Responsable de la Business Unit (CORESP)⁽²⁾

Supervise les enjeux ISR et Climat

Comités

Comité Climat

Supervise et valide la déclinaison de
la stratégie Climat

Comité Gouvernance

Supervise et valide la déclinaison de
la politique de vote et
d'engagement

Evaluation des Risques ESG & Climat

Notations ESG & Climat

Cadre d'évaluation des enjeux ESG
& Climat

Politiques sectorielles et implémentation

Cadre de gestion des controverses
et enjeux matériels

Lignes Métiers

La stratégie ISR et Climat est déclinée dans les feuilles de route au sein des lignes métiers

Equipe Investissement Socialement Responsable (ISR) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

Propose et déploie la
stratégie ISR et Climat

Gestion, Marketing Stratégique, Structuration

Développe une offre de
solutions d'investissement
durable

Risques et Compliance

Contrôle la correcte mise
en application des
processus ISR et Climat

Autres lignes métiers

Ventes, Juridique,
Marketing, etc.

- (1) La Direction Générale de LYXOR et le Responsable ISR participent au Comité Responsable (CORESP) du Groupe Société Générale.
- (2) La Direction Générale de LYXOR et le Responsable ISR participent au Comité Responsable (CORESP) de la Business Unit. Au sein du Groupe Société Générale, la Business Unit regroupe les activités de Gestion d'Actifs et de Banque Privée.
- (3) Le Responsable ISR participe au Comité de Direction RSE du Groupe Société Générale

Les missions

Les missions couvertes par l'équipe ISR de LYXOR sont entre autres :

- La détermination et le déploiement de la **stratégie ISR du Groupe LYXOR**,
- Une **activité d'engagement actionnarial** qui se traduit par une politique d'engagement et une politique d'exercice de ses droits de vote,
- **L'intégration des enjeux ESG dans les solutions d'investissement**. L'équipe ISR de LYXOR travaille en collaboration avec les équipes de gestion et de structuration lors de la définition des nouveaux produits et des restructurations,
- **L'évaluation des risques ESG et Climat au niveau des portefeuilles** et sa mise à disposition aux clients. En outre l'équipe ISR réalise des analyses ESG complémentaires, que ce soit au travers d'une expertise sur l'intégration ESG appliquée aux entreprises non-cotées (de type PME/ETI) ainsi qu'au travers d'une expertise liée aux Green Bonds,
- **L'accompagnement des clients** dans l'intégration ESG et Climat au sein de leurs investissements,
- **L'accompagnement des forces de ventes** vis-à-vis des clients de LYXOR,
- **L'adéquation réglementaire**.



Enfin, LYXOR a établi un certain nombre de **partenariats**. Chaque partenariat a été mis en place à la suite d'une sélection rigoureuse ainsi que sur des procédures de diligence.



- LYXOR utilise les services d'un proxy advisor (**ISS**) pour la recherche sur la gouvernance des entreprises (dans le cadre de la politique de vote de LYXOR).
- LYXOR utilise les services de **Sustainalytics** pour certaines de ses campagnes d'engagement thématiques
- LYXOR utilise la recherche ESG de **MSCI** comme base de données afin d'intégrer ces enjeux et de réaliser la notation de ses fonds.
- LYXOR utilise la recherche ESG de **Trucost** comme base de données environnementales et climatiques afin d'intégrer ces enjeux et de réaliser la notation de ses fonds
- LYXOR utilise les services de **Vigeo Eiris** dans le cadre de l'évaluation ESG appliquée aux actifs non cotés de type PME/ETI,
- Fournisseurs d'indices, conseillers en indices (**CBI, Equileap, Solactive, MSCI, RobecoSAM...**).

Par ailleurs, dans le contexte global des Politiques Environnementales et Sociales du Groupe Société Générale, LYXOR utilise la liste Pacte mondial produite par le Groupe sur la base des données :

- **ISS-Ethix** afin d'identifier les sociétés considérées en violation de sa politique Défense,
- **Sustainalytics** dans le but d'identifier les sociétés qui sont associées à des manquements graves et répétés aux critères, normes et/ou exigences obligatoires relatives aux secteurs et produits controversés.



CONCEVOIR DES SOLUTIONS INNOVANTES INTÉGRANT DES CRITÈRES ESG

Fort de sa **culture d'innovation** et de sa capacité à concevoir des véhicules d'investissement liquides et transparents, LYXOR est bien placé pour aider ses clients à relever le **défi de l'investissement durable**.

En effet, LYXOR place **l'ISR au cœur de sa stratégie d'investissement** en créant des solutions concrètes tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette prise en compte repose sur la conviction que **l'analyse extra financière contribue à la création de valeur**, élargit le processus de sélection et contribue à la robustesse du processus de gestion.

Nos solutions de gestion active et passive, ainsi que notre expertise en matière de sélection de fonds, nous permettent de répondre à la **demande croissante en matière d'investissements socialement responsables** et de **relever les défis du changement climatique**.

Stratégies d'exclusion

❑ Exclusion défense

LYXOR a mis en place, depuis 2007, une **exclusion socle sur le secteur de la Défense** appliquée de manière systématique aux actifs de ses portefeuilles ETF dont le mode de réplcation est indirect, ainsi que dans ses fonds Absolute Return, Risk Based & Solutions et sur certains fonds de la plate-forme de comptes gérés, pour autant que cela soit possible légalement et à son entière discrétion.

La liste d'exclusion rassemble les entreprises à exclure dans le cadre de l'application de la politique sectorielle Défense car impliquées dans des activités liées à des armes prohibées ou controversées (mines anti-personnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, nucléaires -pays non TNP - et armes à uranium appauvri).

❑ Exclusion du charbon thermique

LYXOR a pris l'engagement¹ de **désinvestir ses OPC du charbon thermique** tout en renforçant son dialogue avec les entreprises concernées afin de les inciter à davantage de transparence et de prise en considération des risques et opportunités liés au changement climatique. LYXOR a ainsi décidé de se désengager des acteurs les plus exposés en excluant les entreprises dont le chiffre d'affaire provenant d'activités liées à l'extraction de charbon thermique sont supérieurs à 10% et les entreprises qui appartiennent au secteur de l'énergie et dont plus de 30% de la production d'électricité (mixte énergétique) provient du charbon thermique.

❑ Tabac

Dans le cadre de sa stratégie d'investisseur responsable, LYXOR a pris l'engagement de sortir progressivement du secteur du tabac¹. LYXOR a ainsi décidé de se désengager des acteurs les plus exposés en excluant :

- Les producteurs de tabac
- Les fournisseurs de tabac dont le chiffre d'affaire est supérieur à 50%

Ces critères sont appliqués par LYXOR, sur l'ensemble des produits, sous réserve des contraintes juridiques et commerciales.

❑ Exclusion normative

LYXOR est en capacité de fournir à ses clients une liste « d'**exclusion normative** », utilisée dans certaines de ses solutions d'investissement durables, excluant les sociétés associées à des violations graves et répétées des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**. Ces dix principes du Pacte mondial découlent de normes internationales et guident le comportement des entreprises dans les domaines suivants : Droits de l'Homme, Travail, Environnement et Corruption.

❑ Exclusion multicritères sur mesure

LYXOR offre la possibilité de mettre en œuvre des **exclusions multicritères sur mesure**, en adéquation avec les préoccupations ISR de nos clients, telles que l'exclusion d'entreprises associées à des controverses ESG majeures ou impliquées dans des activités ou secteurs particuliers.

Dans certains fonds, LYXOR exclut des sociétés impliquées dans des **activités** ou des **secteurs jugés controversés** (Jeu, Tabac, Clonage humain...) ou ayant la majorité de leurs revenus provenant de secteurs à risques de durabilité majeurs (Charbon, etc...).

❑ Investissements basés sur l'agriculture

Pour les fonds et produits d'investissement basés sur l'**agriculture** :

- LYXOR s'abstient de créer des fonds susceptibles de participer à l'inflation des prix des matières premières agricoles,
- LYXOR ne commercialise pas de manière proactive des produits axés prioritairement sur des matières premières agricoles.

Pour chaque nouveau produit susceptible de présenter une exposition aux matières premières agricoles, LYXOR effectue une analyse spécifique de manière à s'assurer que ces nouveaux fonds ou produits d'investissement respectent les critères de la Politique sectorielle Agriculture, Pêche et Agro-alimentaire du Groupe Société Générale.

¹ Cet engagement sera progressivement mis en place à partir du second trimestre 2021.

Investissements thématiques

Cette stratégie repose sur le **financement des projets ou des entreprises durables**. L'investissement thématique englobe une variété de thèmes, ce qui permet aux investisseurs de choisir des domaines d'investissement spécifiques. Cette stratégie demande de **développer des solutions à impact thématique dédié et sur mesure**, afin de **générer de la valeur ajoutée sociale et environnementale**. Parce qu'elles apportent des **solutions concrètes au développement durable**, ces activités devraient bénéficier d'**opportunités de croissance attractives**.

LYXOR a ainsi développé plusieurs **fonds thématiques** dédiés visant à **financer certains des Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations Unies, à savoir l'égalité des genres (ODD 5) avec le fonds **LYXOR ETF Gender Equality**, l'eau propre et assainissement (ODD 6) avec le fonds **LYXOR ETF World Water**, l'énergie propre et au coût abordable (ODD 7) avec le fonds **LYXOR New Energy**, les villes et communautés durables (ODD 11) avec les fonds **LYXOR ETF Smart Cities** et **LYXOR ETF Future Mobility**, et la lutte contre le changement climatique (ODD 13) avec les fonds **LYXOR ETF Green Bond**, **LYXOR ETF Paris-Aligned Climate** et **LYXOR ETF Climate Change**.

Sont présentés ci-après quelques exemples de ces fonds.

	LYXOR Gender Equality
	LYXOR a lancé en 2017 le fonds Global Gender Equality, qui est le premier ETF qui investit dans les 150 sociétés qui ont obtenu les meilleurs scores en matière d'égalité hommes-femmes. En lançant cet ETF, LYXOR souhaite avoir un impact positif et accélérer les progrès vers l'égalité des genres. En effet, les bas salaires des femmes et leur moindre participation à la population active ont un impact profond sur l'ensemble de l'économie mondiale. Des chiffres récents estiment le coût à l'économie mondiale à 9 000 milliards de dollars par an. Les problèmes ESG identifiés au niveau des entreprise et permettant donc à LYXOR de choisir son univers d'investissement sont regroupés en 4 catégories répertoriées ci-dessous : • Equilibre entre les genres dans le leadership et la main-d'œuvre • Rémunération égale et équilibre vie professionnelle / vie privée • Politiques favorisant l'égalité des genres • Engagement envers la transparence et la responsabilité

	LYXOR New Energy
	En 2007, LYXOR a lancé le fonds New Energy, qui investit dans les 40 plus grandes valeurs impliquées dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la décentralisation de l'approvisionnement en énergie. Cet ETF alloue des capitaux vers des sociétés réalisant au moins 50% de leur propre chiffre d'affaires dans les domaines suivants : • Énergie renouvelable (énergie solaire, éolienne, biomasse) • Efficacité énergétique (meilleure utilisation des ressources énergétiques, via notamment les investissements dans les compteurs intelligents, les supraconducteurs et les applications de réseaux intelligents) • Décentralisation de l'approvisionnement en énergie (production d'électricité à proximité du consommateur, notamment via des micro-turbines et des piles à combustible).

	LYXOR World Water
	En 2007, LYXOR a lancé le fonds World Water, qui est devenu l'un des plus importants d'Europe, et qui investit dans les 30 plus grandes entreprises des secteurs de l'approvisionnement en eau, des infrastructures et du traitement de l'eau. Cet ETF alloue des capitaux vers des sociétés réalisant au moins 50% de leur chiffre d'affaires dans les domaines suivants : • Services d'eau : approvisionnement, traitement des eaux usées, exploitation d'installations contribuant à l'assainissement, au transport et à la préservation de l'eau • Fournisseurs d'infrastructures en eau (conduites, vannes, pompes, compteurs et service spécifique), qui aident à gérer plus efficacement les ressources en eau • Équipements de traitement de l'eau (technologie de filtration, de désinfection, de dessalement) contribuant à accroître la disponibilité des ressources en eau potable.

	LYXOR Paris-Aligned Climate
	En 2020, LYXOR a lancé une gamme d'ETFs pour les investisseurs cherchant à s'aligner sur les objectifs de réduction du carbone liés au climat. Ces ETFs Paris-Aligned Climate (PAB) sont conçus pour offrir une exposition aux investissements en actions avec une réduction significative de l'empreinte carbone conformément à l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C. La gamme se compose de quatre fonds qui se concentrent sur les actions de grandes et moyennes capitalisations sur les marchés boursiers mondiaux développés, américains, européens et de la zone euro. Ils sont directement liés aux « EU Paris-Aligned Benchmarks » qui visent à réaffecter les capitaux vers une économie à faibles émissions de carbone et résiliente au climat.

	LYXOR Green Bond
	En 2017, LYXOR a lancé le fonds Green Bond, le premier ETF Green Bond au monde¹. L'ETF Green Bond réplique l'Indice Solactive Green Bond, représentatif de la performance des obligations vertes émises par des entités de type investment grade. LYXOR a par ailleurs mis en place un partenariat avec CBI, l'un des acteurs majeurs de ce marché des obligations vertes afin de bénéficier de sa connaissance et de son processus robuste dans la sélection des actifs. Les critères de l'indice développés en partenariat avec LYXOR sont rigoureux : l'univers des obligations éligibles est limité aux obligations vertes labellisées sélectionnées par la Climate Bonds Initiative. Cette organisation à but non lucratif axée vers l'investisseur vise à promouvoir les investissements verts à grande échelle destinés à développer une économie à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique. Ainsi le Climate Bonds Initiative a développé et adopté un ensemble clair de critères afin de définir les obligations vertes éligibles pour entrer dans la composition de l'Indice. Pour pouvoir intégrer l'Indice, les obligations vertes doivent respecter un processus strict. LYXOR a ainsi obtenu début 2019 le label GREENFIN (ex label TEEC) pour son ETF Green Bond, qui est ainsi le premier ETF à obtenir ce label. Cette labellisation permet à LYXOR d'améliorer la transparence et le suivi des obligations vertes financés, afin d'éviter les financements dans des projets controversés ou non « véritablement durable », et dans le but de réaliser un calcul de l'impact de ces financements, dans l'intérêt d'une meilleure information à destination de nos clients. Afin de se conformer aux exigences du label Transition énergétique et écologique pour le climat (label GREENFIN, ex-TEEC), LYXOR a rajouté des exigences spécifiques : • Minimum de 75% d'obligations vertes validées par le label dans le portefeuille • Analyse et exclusion des Green Bond finançant les activités exclues par le Label • Application d'une surveillance / exclusion ESG sur les projets de financement obligatoire fortement controversés • Application d'une exclusion sur la liste LYXOR Défense (sociétés actives dans le domaine des armes controversées).



ETF Green Bond labellisé au monde



	LYXOR Climate Change
	LYXOR a lancé en 2020 un écosystème d’ETF conçus pour lutter contre le changement climatique afin de proposer aux investisseurs des ETF tenant compte des objectifs de réduction des émissions de carbone de l'Accord de Paris de 2015. Ces ETF uniques en leur genre ont pour objectif de répliquer les indices MSCI Climate Change, qui prennent en considération les principaux objectifs de la nouvelle réglementation de l’Union Européenne sur les indices d’investissement de référence, dans le cadre de son « Plan d'action sur le financement de la croissance durable » de 2018. Pour créer ces nouveaux indices, les experts européens (Technical Expert Group) ont recommandé l’utilisation du scénario le plus ambitieux du GIEC (Groupe d’Experts Inter-gouvernemental sur l’Evolution du Climat), soit le scénario de réchauffement de 1,5°C (« sans dépassement ou avec un dépassement limité »). A cet effet, les indices MSCI Climate Change sont conçus pour répondre aux principaux objectifs de la nouvelle réglementation européenne sur les indices encourageant la transition vers une économie bas carbone, notamment une réduction immédiate de 30% de l'intensité carbone et une trajectoire annuelle de réduction des émissions de 7%, tout en réaffectant le capital aux secteurs et aux entreprises qui réduisent plus efficacement leurs émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone nette d'ici 2050.



Pour chacun de ces ETFs thématiques, LYXOR a décidé de s’associer avec le meilleur partenaire sur le sujet. LYXOR s’est donc associé à **Equileap**, une ONG néerlandaise qui veut accélérer l'égalité des genres dans les entreprises, pour l’ETF Global Gender Equality, à **Robeco-Sam**, spécialiste reconnu du secteur des investissements durables, pour l’ETF Word Water et l’ETF New Energy, à **Trucost S&P** pour l’ETF Paris-Aligned Climate, à **Solactive** pour l’ETF Green Bond et enfin à **MSCI**, pour l’ETF Climate Change.

Sélection ESG

Cette stratégie implique la **sélection ou la surpondération des sociétés les plus performantes identifiées par l'analyse ESG**, dans un univers d'investissement défini. Cette approche, utilisée dans des **solutions de gestion active aussi bien que passive**, permet ainsi d'écarter les risques de durabilité susceptibles de compromettre le rendement financier à long terme de l'entreprise.

LYXOR ESG Trend Leaders



LYXOR a lancé une nouvelle gamme ETF qui suit la performance des entreprises avec un profil ESG robuste par rapport à leur secteur ainsi qu'une tendance positive à améliorer ce profil. Ces LYXOR ESG Trend Leaders, lancés en 2018, visent à créer une sélection positive en récompensant les entreprises cherchant à améliorer leurs notations extra-financières. Quatre expositions de marché sont proposées aux investisseurs (**européens, américains, mondiaux et émergents**), offrant une alternative aux allocations de portefeuille standards, avec de meilleures notations ESG.

Pour cette nouvelle gamme, LYXOR a choisi les indices conçus par **MSCI**, reconnu pour son expertise ESG.

Ces fonds prennent en compte les critères ESG suivants :

- Exclusions des entreprises actives dans les secteurs sensibles : alcool, jeux d'argent, tabac, énergie nucléaire, armes classiques, armes à feu civiles et controversées
- Exclusion d'entreprises impliquées dans une controverse majeure concernant les questions ESG (d'après le score MSCI ESG Controversies)
- Les entreprises sont classées en fonction de leurs notations ESG et de leurs tendances (amélioration ou détérioration annuelle des notations ESG)
- L'indice est construit selon la stratégie "Best in Class" : les sociétés les mieux classées dans chaque secteur (conformément à la classification mondiale des industries) sont sélectionnées pour constituer l'indice.

En 2019, le fond Lyxor MSCI EMU ESG Trend Leaders a obtenu le **Label ISR**. Créé par le ministère des Finances français, le « label ISR » est une garantie pour les investisseurs européens de la qualité et la robustesse du processus d'investissement ESG, de transparence et de reporting.

LYXOR ESG Leaders



LYXOR a lancé en 2019, le LYXOR MSCI Europe ESG Leaders, qui reproduit l'indice MSCI Europe ESG Leaders Net Total Return qui offre une exposition au rendement des actions de grandes et moyennes capitalisations européennes, émises par des sociétés ayant des notations ESG élevées dans leurs secteurs respectifs.

L'indice est calculé et publié par le fournisseur d'indices international **MSCI**, qui présente les caractéristiques suivantes :

- Exclusion des sociétés actives dans les secteurs dit sensibles : alcool, jeux d'argent, tabac, armes à feu civiles, énergie nucléaire, armes nucléaires et controversées
- Exclusion des entreprises impliquées dans une controverse majeure concernant les enjeux ESG (d'après le score MSCI ESG Controversies)
- L'indice est construit selon une stratégie "Best in Class" : les sociétés les mieux classées dans chaque secteur (conformément à la classification mondiale des industries) sont sélectionnées pour constituer l'indice.

En 2019, le fond a obtenu le **Label ISR**. Créé par le ministère des Finances français, le « label ISR » est une garantie pour les investisseurs européens de la qualité et la robustesse du processus d'investissement ESG, de transparence et de reporting.

Stratégie GARI



La sélection d'actions **GARI** développée par LYXOR est un modèle de notation qui se caractérise par la sélection de sociétés dont les bénéfices sont considérés comme soutenus tout en tenant compte des risques de durabilité significatifs.

Le modèle choisit son univers d'investissement en supprimant initialement les 20% des sociétés ayant le pire score de gouvernance. En effet, LYXOR considère qu'une bonne gouvernance et des pratiques de management efficaces sont des facteurs importants pour identifier les sociétés bien gérées et qui connaîtront une croissance soutenue. En complément, le score ESG des entreprises est pris en compte à la sélection de l'univers d'investissement (suppression de 30% des entreprises ayant le score ESG le plus bas). Cette méthodologie permet à LYXOR de sélectionner les sociétés les plus performantes, tant en termes de gouvernance que de gestion ESG, ainsi afin de permettre une meilleure intégration des risques et des performances ESG à long terme par rapport au modèle précédent.

	Mandat FRR : financement des PME/ETI
	LYXOR a développé à destination d'un investisseur institutionnel français un mandat spécifique de financement des PME/ETI à orientation ESG. Ce mandat d'investissement dans les PME comprend avant chaque décision d'investissement un pré-contrôle ESG visant à évaluer un score de risque ESG (ex : présence d'informations RSE publique, secteur de la PME, évaluation de la société de gestion Gérante du deal, informations privées concluant à l'existence de pratiques de RSE, comparaison par rapport aux meilleures pratiques du secteur, etc.). Il permet à LYXOR de réaliser une analyse des risques ESG initiale afin d'évaluer si les entreprises dans lesquelles il pourrait investir ont intégré ces enjeux. Par ailleurs, après l'investissement initial, LYXOR réalise chaque année une due diligence ESG sur ces sociétés, afin d'analyser leurs forces et leurs faiblesses et de les encourager à améliorer leur intégration ESG. Cette activité d'évaluation extra-financière donne lieu à un rapport individualisé sur chacune des PME/ETI ainsi qu'au niveau global du mandat. Cette activité de dialogue est un élément important de la stratégie ISR, car elle permet aux gestionnaires d'actifs de dialoguer avec les entreprises, de les influencer et d'essayer de les encourager à adopter de meilleures pratiques. En effet, les PME/ETI peuvent réellement bénéficier d'une meilleure intégration ESG dans leur gestion, car cela leur permet de pouvoir réduire considérablement leurs coûts, de développer leur position et d'améliorer aussi globalement la gestion de la société.

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à prendre en compte dans la gestion classique (appelée aussi mainstream) quelques critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) clés et à les mettre à disposition de l'ensemble des équipes de gestion afin de favoriser la prise en compte de l'ESG directement au coeur des paramètres d'analyse financière et dans la construction des portefeuilles.

	HQLA ESG
	LYXOR a annoncé en 2019 l'intégration de filtres ESG au sein de sa gestion obligatoire souveraine. Cette stratégie dite HQLA (High Quality Liquidity Assets) qui permet de gérer les coussins de liquidité réglementaires de plus d'une vingtaine de banques, est accessible via des mandats dédiés ou des fonds et est investie sur les obligations souveraines de qualité <i>investment grade</i>. Sur la base des données de MSCI ESG, LYXOR intègre désormais le score ESG global d'un pays pour évaluer la durabilité à long terme de son économie au regard de son exposition aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. La stratégie consiste à sur-allouer les obligations souveraines présentant un bon score ESG et sous pondérer les autres sans pour autant les exclure, compte tenu de l'univers contraint dans lequel s'inscrit naturellement la gestion obligatoire souveraine liée aux obligations réglementaires des banques en termes de liquidité.

Investissement à impact

La stratégie d'investissement à impact (aussi appelée "Impact Investing") a pour but d'**associer la rentabilité financière avec un impact social et environnemental positif et mesurable**. La combinaison de ces deux objectifs permet aux investisseurs de **répondre de manière concrète aux Objectifs de Développement Durable**.

	LYXOR SEB Impact Investing
	En 2019, LYXOR a collaboré avec SEB (investisseur suédois) sur une stratégie Multi-Manager visant à fournir une sélection ESG innovante afin de créer des univers d'investissement actions ayant un impact économique, social et / ou environnemental positif mesurable (autrement appelé « Impact Investing »). Cette stratégie couvre un large éventail d'investissements couvrant des domaines tels que l'énergie propre, l'eau, l'agriculture, l'utilisation rationnelle des ressources et l'amélioration de la société, qui sont directement alignés sur les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unis.

16
Mds€

Au 31 décembre 2020, 16 Mds€ d'actifs ESG*

67
Mds€

Au 31 décembre 2020, 67 Mds€ d'actifs sont couverts par une approche d'exclusion

(*) Ces AUM comprennent les véhicules d'investissement Lyxor mettant en œuvre les approches ESG suivantes : Intégration ESG, Sélection ESG, Thématique ESG et Impact, soit 16 Mds€. Au 31/03/2021, 8 Mds de ces actifs sous gestion sont alignés sur les articles 8 ou 9 de la réglementation SFDR.

AGIR EN TANT QU'ACTIONNAIRE ENGAGÉ ET RESPONSABLE

Afin de **promouvoir les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance**, LYXOR a défini une **politique d'engagement actionnarial** qui s'articule autour de deux axes complémentaires (vote et engagement).

En **exerçant ses droits de vote**, LYXOR peut contribuer à l'**amélioration de la performance économique et financière** des entreprises dans lesquelles elle investit pour le compte de ses clients, et ce dans le but d'inciter l'adoption de meilleures pratiques.

Politique d'engagement

Convaincu que la performance d'une entreprise ne repose pas – ou plus – uniquement sur ses seules performances financières, LYXOR attend aujourd'hui des entreprises dans lesquelles elle investit qu'elles prennent en compte, et soient transparentes, sur les enjeux extra-financiers auxquels elles doivent faire face. Cette prise en compte de ces questions environnementales, sociales, sociétales et de gouvernance, est profitable à la performance à long terme des entreprises et donc dans l'intérêt à long terme des investisseurs.

Afin de promouvoir les meilleures pratiques en la matière, LYXOR a ainsi défini une politique d'engagement qui s'articule autour de trois axes :

❑ L'engagement lié aux assemblées générales

En tant que représentant des OPC actionnaires qu'il gère, LYXOR s'engage à exercer les droits de vote attachés aux actions détenues par ces OPC afin de promouvoir les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise. Pour se faire, LYXOR usera de son influence en amont des assemblées générales, dans le but d'initier un dialogue constructif avec les entreprises et ainsi enrichir le travail d'analyse effectué en interne par LYXOR..

❑ L'engagement lié aux sujets environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance

La prise en compte des sujets environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance est au cœur de la stratégie d'investisseur responsable de LYXOR. Discuter avec les entreprises afin de comprendre comment est-ce qu'elles gèrent les risques de durabilité et comment est-ce qu'elles se saisissent des opportunités afférentes est primordial. L'objectif de LYXOR sur ce type d'engagement est de collaborer avec les entreprises afin de les inciter à améliorer leurs pratiques dites de Responsabilité Sociale.

❑ L'engagement en faveur du climat

Les politiques internationales se sont réellement emparées du sujet climatique lors de la COP 21 en adoptant l'Accord de Paris (2015), qui a permis de définir les ambitions en matière de changement climatique au niveau international : maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2° et maximiser les efforts pour limiter cette augmentation à 1,5°. Une fois le cadre défini, il est essentiel que chacun à son niveau se saisisse du sujet et fasse évoluer les pratiques.

LYXOR a ainsi rejoint le **Climate Action 100+**, une initiative internationale menée par les investisseurs, visant à mobiliser les plus importants émetteurs de gaz à effet de serre du monde ainsi que d'autres entreprises, qui ont été identifiées comme disposant d'importantes opportunités pour conduire la transition vers les énergies propres et contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

Le choix du changement climatique comme campagne d'engagement thématique majeure s'inscrit dans la continuité de la politique d'investisseur socialement responsable de LYXOR.

En 2020, LYXOR a renforcé son engagement thématique avec le lancement de trois nouvelles campagnes :

- **Gestion localisée de l'eau**
- **Plastique et économie circulaire**
- **Technologies propres et responsables**

Pour mener à bien ses campagnes d'engagement, LYXOR peut :

- ✓ Organiser des rencontres individuelles avec la direction, les membres du conseil d'administration, les relations investisseurs, les équipes de développement durable ou toute personne de l'entreprise capable d'apporter des réponses au thème engagé ;
- ✓ S'associer à d'autres sociétés de gestion pour avoir plus de poids auprès des sociétés ciblées ;
- ✓ Rejoindre des groupes de travail ou des initiatives spécialisées dans certains domaines.

En 2020, l'équipe en charge de l'Investissement Socialement Responsable de LYXOR a eu l'opportunité de mener **118 campagnes d'engagement** auprès de 78 entreprises internationales. Ces échanges pouvaient traiter spécifiquement de l'assemblée générale de l'émetteur, être plus larges et aborder des enjeux environnementaux, sociaux ou de gouvernance, ou bien encore être dédiés au climat.

Ainsi, 45% des campagnes d'engagement ont été directement liées aux sujets traités en **assemblées générales**, 41% concernaient les **enjeux ESG spécifiques** à chaque entreprise et enfin près de 14% des campagnes étaient dédiées au **climat**.



Politique d'exercice des droits de vote

Convaincu des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels la société civile doit faire face, LYXOR a défini une politique de vote attachée aux titres détenus par les OPC (FIA et OPCVM) dont elle assure la gestion.

Nous sommes convaincus qu'une **bonne gouvernance d'entreprise** se traduit par :

- ❑ La protection des intérêts à long terme et des droits des actionnaires, qui passe par la défense du principe « une action, une voix », qui recommande que les droits de vote des actionnaires soient directement proportionnels à la détention au capital d'une entreprise
- ❑ L'équilibre de la structure financière de l'entreprise lui permettant à la fois de disposer des conditions essentielles au déploiement de sa stratégie tout en préservant la position de l'actionnaire
- ❑ L'indépendance et la diversité des conseils d'administration afin d'éviter les conflits d'intérêts et de favoriser une efficacité et une efficience optimales des conseils d'administration
- ❑ La rémunération juste et transparente des dirigeants, alignée sur la performance de l'entreprise
- ❑ La qualité et l'intégrité des informations financières et de leur communication aux actionnaires
- ❑ La prise en compte de la responsabilité environnementale et sociale dans le fonctionnement de l'entreprise au bénéfice de cette dernière, de ses actionnaires et autres parties prenantes

En interne, la coordination des votes (analyse et décision) est assurée par l'équipe ISR. L'élaboration des décisions de vote prend en compte les normes de gouvernance d'entreprise internationales ainsi que les réglementations et les codes de gouvernance d'entreprise en vigueur dans les différents pays.

L'équipe ISR de LYXOR procède ainsi à une **analyse détaillée de la gouvernance des entreprises** pour lesquelles elle va exercer son droit de vote : la composition du conseil d'administration, la dissociation des fonctions de Président et Directeur Général, la politique de diversité, la politique de rémunération, le respect des droits des actionnaires font partie entre autres des sujets analysés par l'équipe et discutés lors des meetings d'engagement.

En ce qui concerne les questions de rémunération, **LYXOR a développé une grille d'évaluation des politiques de rémunération** mises en place par les émetteurs.

LYXOR fait également appel aux services du « proxy advisor » ISS (**Institutional Shareholder Services**) pour établir des analyses et formuler des recommandations de vote concernant les résolutions. LYXOR utilise ces recommandations mais se prononce sur la base de sa propre politique de vote et conserve la décision finale.

Scope de vote

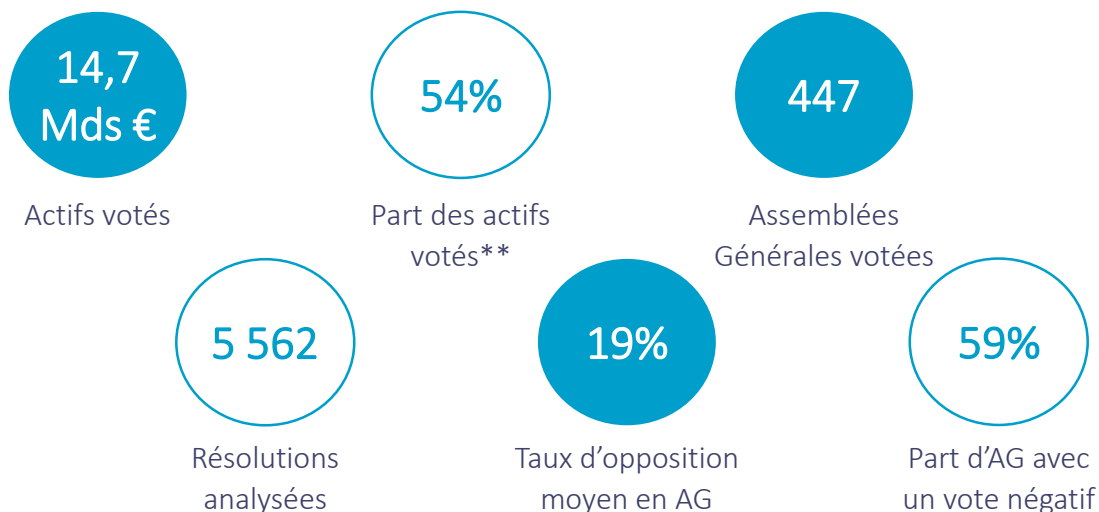
En 2021, le périmètre de vote est le suivant :

- Fonds (Fonds Communs de Placement – FCP) et SICAV* de droit français, luxembourgeois et allemand
- Titres de capital d'émetteurs domiciliés en Europe : afin de prévenir les coûts excessifs inhérents au processus de vote, LYXOR participe aux assemblées générales lorsque la détention consolidée représente plus de 0,10% du capital de la société
- Titres de capital d'émetteurs domiciliés aux États-Unis : LYXOR exercera son droit de vote sur ses plus importantes détentions consolidées
- Titres de capital d'émetteurs domiciliés au Japon : LYXOR exercera son droit de vote sur ses plus importantes détentions consolidées

Les principaux cas de figure qui sont exclus du processus de vote de LYXOR :

- Vote aux assemblées générales d'entreprises qui exigent un blocage des actions
- Vote aux assemblées générales d'entreprises dont les actions sont cotées sur des marchés impliquant des formalités ou des frais administratifs excessifs
- Vote au titre des actions à bons de fidélisation
- Le vote par correspondance n'est pas assuré par le conservateur des titres détenus par l'OPC (ce conservateur n'étant pas sélectionné par LYXOR)

Chiffres clés 2020



* A l'exception des véhicules qui emploient une méthode de réplique synthétique dans le but de reproduire une exposition financière par le biais d'un swap de performance. Par conséquent, le rendement de ces véhicules ne dépend pas de la performance des actions qu'ils détiennent. Tous les dividendes et les profits sont échangés avec une contrepartie de marché..

** Sur la base de sous jacents de type actions au sein de véhicules d'investissement en réplique directe. Ne sont pas pris en compte les fonds avec délégation du vote à un gérant externe.

INTÉGRER L'ESG AU CŒUR DE NOTRE MODÈLE

Au-delà de la prise en compte de critères extra-financiers jouant un rôle de premier plan dans le développement de nos activités, LYXOR a mis en place une **méthodologie propriétaire** permettant de réaliser une **notation ESG & Climat** (incluant l'empreinte carbone) de ses véhicules d'investissement.

Cette évaluation ESG & Climat permet ainsi d'identifier les **risques** et **opportunités** des différents émetteurs (entreprises et gouvernements) en portefeuille. L'ensemble des classes d'actifs (actions et obligations, incluant les sociétés, les pays, les organisations gouvernementales) sont couvertes. L'investisseur peut ainsi analyser son exposition à ces risques de durabilité et bénéficier d'une évaluation ESG et Climat de ses véhicules d'investissement.

Les indicateurs ESG

La note ESG calculée au niveau du portefeuille mesure la capacité des émetteurs sous-jacents à gérer les risques et opportunités clés liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'échelle de notation est comprise entre 0 (fort risque) et 10 (faible risque).

325

Nombre de fonds
évalués par l'outil
ESG & Climate Risk
Assessment

Pour les **gouvernements**, l'exposition aux mesures et la gestion des enjeux ESG couvrent les thèmes suivants :

Environnement → Externalités environnementales, ressources naturelles

Social → Capital Humain, Environnement Economique

Gouvernance → Gouvernance Financière et Gouvernance Politique

Pour les **entreprises**, l'exposition aux mesures et la gestion des enjeux ESG couvrent les thèmes suivants :

Environnement → pollution, gestion des déchets, utilisation durable des ressources, changement climatique

Social → emploi, relations sociales, santé et sécurité, formations, respect des conventions de l'OIT

Gouvernance → conseil d'administration ou surveillance, audit et contrôle interne, rémunération dirigeants

L'exposition aux controverses

L'outil de notation ESG & Climat permet également de mesurer l'exposition du portefeuille aux entreprises faisant l'objet de controverses liées au respect des normes internationales selon leur degré de sévérité ainsi qu'aux entreprises faisant l'objet de controverses relatives aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.



Les indicateurs climatiques

LYXOR estime qu'il est essentiel d'évaluer les **risques climatiques** de l'ensemble de ses fonds sous gestion, au-delà des risques ESG.

En effet, tout portefeuille comporte un risque climatique, et sa contribution à la transition énergétique et écologique ainsi que l'alignement avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique à 2 degrés à horizon 2100, peut être mesuré.

Les indicateurs climatiques reportés par LYXOR



Empreinte carbone du portefeuille : La mesure des émissions de GES de ses investissements donne aux investisseurs une indication de leurs émissions financées.

Au regard des **risques de transition** et plus particulièrement les **actifs échoués**, LYXOR a choisi de présenter :



- La part des réserves (charbon thermique, gaz, pétrole) dont un investisseur serait responsable en fonction de son investissement dans le portefeuille (par \$M investis),
- Les émissions potentielles de ces réserves connues (exprimées en tCO₂e par \$M investis),
- Un focus est présenté concernant les émissions potentielles des réserves de combustibles fossiles à fort impact (charbon thermique, sable bitumineux, huile et gaz de schiste).



Au regard de la **gestion des risques liés au carbone**, LYXOR présente au niveau du portefeuille une classification des émetteurs en fonction de leurs efforts relatifs aux **initiatives énergétiques** (utilisation de sources d'énergie plus propres, gestion de la consommation d'énergie et efficacité opérationnelle, objectifs de réduction du carbone).



LYXOR présente le **mix énergétique** des énergéticiens en portefeuille. Le mix énergétique d'une entreprise est estimé en prenant le rapport entre le volume de production d'énergie, par type de combustible (déclaré ou estimé), et le volume total de production d'énergie.



Au regard des **risques de physique** et de la **biodiversité**, LYXOR a choisi de présenter l'exposition du portefeuille aux émetteurs ayant des opérations situées dans des zones géographiques sensibles aux risques physiques ainsi qu'aux émetteurs présents dans des secteurs d'activités sensibles aux risques physiques ..



LYXOR évalue les risques liés au changement climatique de ses portefeuilles **et leur alignement avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris**. Pour mesurer la température d'un fonds, l'approche de LYXOR intègre des données prospectives afin de capter tous les efforts qu'un émetteur a fait et fera afin de réduire ses émissions de carbone.



Au regard de l'**exposition du portefeuille aux émetteurs proposant des solutions environnementales**, LYXOR présente l'exposition aux revenus consacrés aux solutions environnementales qui contribuent aux **Objectifs de Développement Durable (ODD)**.

LES PUBLICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉ ISR DE LYXOR



[Politique Climat](#)



[Rapport Climat \(TCFD compliant et Article 173 de la loi française sur la transition énergétique pour la croissance verte](#)



[Rapport LYXOR sur la transparence de ses activités en lien avec les PRI](#)

Politique de vote et d'engagement



[Lyxor Asset Management](#)



[Lyxor International Asset Management](#)

Rapport sur l'exercice des droits de vote et les activités d'engagement (2020)



[Lyxor Asset Management](#)



[Lyxor International Asset Management](#)

Détail des Assemblées Générales votées (2020)



[Lyxor Asset Management](#)



[Lyxor International Asset Management](#)



[Lyxor Funds Solutions](#)

Par ailleurs, LYXOR publie les factsheet ESG & Climat (y compris l'empreinte carbone du portefeuille et sa température) de ses fonds sur ses sites internet : <https://www.lyxoretf.fr/> et <https://www.lyxorfunds.com/>. En 2020, LYXOR a lancé un website dédié présentant la mesure de température de plus d'une centaine de ses ETFs : <https://esginvesting.lyxoretf.com/gbr/en/instit/co-tool/cotool>

NOTICE

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une offre de vente ou de services, ou une sollicitation d'achat, et ne doit pas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit. Toutes les informations figurant dans ce document s'appuient sur des données extra financières disponibles auprès de différentes sources réputées fiables. Cependant, la validité, la précision, l'exhaustivité et la pertinence de ces informations ne sont pas garanties par LYXOR. En outre, les informations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et LYXOR n'est pas tenue de les mettre à jour systématiquement. Les informations ont été émises un moment donné, et sont donc susceptibles de varier à tout moment. La responsabilité de LYXOR ne saurait être engagée du fait des informations contenues dans ce document et notamment par une décision de quelque nature que ce soit prise sur le fondement de ces informations. Les destinataires de ce document s'engagent à ce que l'utilisation des informations y figurant soit limitée à la seule évaluation de leur intérêt propre.

Toute reproduction partielle ou totale des informations ou du document est soumise à une autorisation préalable expresse de la société de gestion de portefeuille.

LYXOR Asset Management (LAM) est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers et conforme aux dispositions des Directives OPCVM (2009/65/CE) et AIFM (2011/61/EU).

LYXOR International Asset Management (LIAM) est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers et conforme aux dispositions des Directives OPCVM (2009/65/CE) et AIFM (2011/61/EU).

Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

LYXOR

Asset Management

SOCIETE GENERALE GROUP

Lyxor Asset Management – Tours Société Générale

17 Cours Valmy – 92987 La Défense Cedex – France

www.lyxor.com - solutions@lyxor.com

Lyxor Asset Management – SAS au capital de 161 106 300 euros – RCS Nanterre No 418 862 215
Copyright Janvier 2021 – Lyxor AM. Tous droits réservés.